

L'ETHIQUE DU COACH A L'ERE DE L'IA

Durée: 17.00 heures (2.00 jours)

Modalités : Distanciel

Profils des apprenants

- Coachs professionnels individuels et d'équipe, superviseurs, responsables de programmes de coaching

Prérequis

- Aucune compétence technique requise, cependant une pratique effective du coaching est nécessaire

Accessibilité : Toute personne en situation de handicap peut accéder à nos formations (présentiel ou en distanciel). L'accessibilité est étudiée au cas par cas par notre référente handicap Ana Borges (01 40 20 21 22 - ana.borges@ifod-cie.fr).

Délais d'accès à la formation : 11 jours

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux éthiques, juridiques et déontologiques liés à l'usage de l'IA en coaching
- Identifier leur rôle et leurs responsabilités au regard de l'AI Act et du RGPD
- Évaluer les niveaux de risque associés aux outils d'IA utilisés ou envisagés
- Sécuriser leur pratique en matière de transparence, de consentement et de gestion des données
- Développer une posture réflexive alignée avec le référentiel EMCC
- Formaliser un cadre d'usage responsable de l'IA dans leur pratique professionnelle

Contenu de la formation

- Journée de formation 1 à distance : Repères éthiques, juridiques et déontologiques (7h)
 - Module 1 : IA et coaching, de quoi parle-t-on vraiment ? Panorama des usages actuels, représentations, peurs et réalités, IA comme outil, miroir et révélateur de posture.
 - Module 2 : Cadre réglementaire, AI Act et RGPD appliqués au coaching : Principes clés du règlement européen sur l'IA, catégories de risques, articulation entre AI Act, RGPD et responsabilité du coach.
 - Module 3 : Rôles et responsabilités du coach dans la chaîne de valeur de l'IA : Coach utilisateur, déployeur ou distributeur, responsabilités juridiques, éthiques et professionnelles, supervision humaine et devoir de vigilance.
 - Module 4 : Identifier les usages à risque et savoir dire non : Zones de vigilance (reconnaissance émotionnelle, scoring, matching algorithmique), zones grises et faux amis technologiques, études de cas issus de la pratique.
- Journée de formation 2 à distance : Sécuriser sa pratique et affirmer sa posture de Coach (7h)
 - Module 5 : Réflexivité du coach face à l'IA : travail de conscience de soi, identification des biais et projections, relation à la technologie, auto-diagnostic guidé, ancrage dans le référentiel EMCC.
 - Module 6 : IA et relation de coaching : Impact de l'IA sur la qualité de présence et l'alliance, risques de standardisation et de distance émotionnelle, préservation de l'écoute, de la singularité et de la responsabilité du coach.
 - Module 7 : Contractualisation, consentement et transparence : mention de l'IA dans le contrat de coaching, consentement éclairé et droit d'opt-out, gestion des données et responsabilités associées.
 - Module 8 : Construire sa charte personnelle d'usage de l'IA : alignement avec son niveau de maturité, définition de règles d'usage, formalisation d'une charte personnelle.
- Accès à la plateforme DIGIFORMA pour retrouver les essentiels de la formation (module préparatoire, d'ancrage et de validation des acquis - 3h)

Organisation de la formation

Ressources pédagogiques et techniques

- Les formations de l'IFOD et du CIE proposent aux apprenants des parcours Blended vivants et engageants aux modalités variées, centrés sur les besoins apprenants et leurs émotions. Ces parcours sont composés :
- D'apports théoriques apportés par le formateur à travers des supports de formation variés mêlant des articles, vidéos, photos, reportages, etc.
- De mises en pratique sous la forme d'exercices, d'études de cas, de mises en situation en individuel ou en sous-groupe.
- De points réguliers de compréhension et d'actions de remédiation le cas échéant, individuelles ou collectives.
- D'écoute active, de questionnement, d'accompagnement, de pilotage, d'analyse, de restitution, de debrief.
- D'un parcours digital avec modules préparatoires et d'ancrage disponible pendant une durée d'un an pour retrouver les éléments essentiels de la formation et évaluer ses acquis.

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de prépositionnement est envoyé en amont de la formation pour évaluer les compétences et attentes du participant.
- Une évaluation des acquis sous forme de QCM ou exercices est proposée à l'issue de la formation pour faciliter l'ancrage des connaissances et la mise en pratique.
- Un Certificat IFOD pour attester de la réussite aux critères d'évaluation fixés par l'école pour cette formation.

Équipe pédagogique

Cette formation est animée par le Coach certifié :

- Christophe Delahaye

Suivi qualité

Un questionnaire de satisfaction à chaud est envoyé aux participants à la fin de chaque formation via Digiforma. Cette évaluation est analysée par le service Pédagogie & Qualité pour étude, amélioration continue, suivi statistiques et mise en place d'actions correctives et tracées le cas échéant. Un questionnaire à froid est également envoyé 3 mois après la fin du parcours de formation via Digiforma